

Questions fréquentes

Que faire de ses déchets de frigolite?



La frigolite (ou polystyrène expansé) est largement employée dans le secteur de l'emballage et de la construction. Elle est recyclable pourvu que le matériau soit pur et propre, sans trace d'aliments ou de matières putrescibles. C'est la raison pour laquelle tout ce qui est en frigolite n'est pas collecté en vue d'une valorisation matière (recyclage).

- Les barquettes ayant contenu des aliments (viande, poisson, fruits,...) et les boîtes d'oeufs ne sont pas admises dans les parcs à conteneurs et ne sont pas reprises dans les sacs bleus des PMC: elles doivent être jetées dans la poubelle tout venant... Evitons d'acheter ces emballages à chaque fois que c'est possible.
- Les chips de calage d'emballages (copeaux protégeant des objets lors du transport), la frigolite souillée ou mouillée, les rouleaux de frigolite servant à l'isolation des murs doivent également être jetés dans la poubelle tout venant.
- Par contre, la frigolite moulée blanche et propre provenant de l'emballage des électroménagers (matériel Hi-Fi, TV, informatique...) ou de panneaux d'isolation non souillés et non peints est reprise dans certains recyparcs (à vérifier auprès de votre intercommunale).

Que devient la frigolite ainsi récoltée?

Elle est broyée en petites billes d'un calibre bien précis qui sont dépoussiérées afin de prévenir l'absorption d'eau.

- Celles-ci peuvent être incorporées à un mortier présentant des propriétés d'isolation

acoustique et thermique.

- Elles peuvent également être mélangées puis moulées avec des billes neuves de polystyrène expansé.
- Avec ce procédé, les nouveaux emballages peuvent contenir jusqu'à 30% de matière recyclée, voire plus dans certaines applications.

Les emballages usagés peuvent aussi être broyés ou compactés; ils passent ensuite par une extrudeuse où ils sont fondus.

On obtient ainsi des granulés de polystyrène et cette "matière première secondaire" est utilisée par des fabricants de produits manufacturés, en matière plastique: coffrets de CD, boîtiers d'appareils photos jetables ou de cassettes vidéo, cache-pots, cintres, etc.

Une autre application pour le polystyrène expansé recyclé est la réalisation de coffrages.

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Source URL: <https://ecoconso.be/content/que-faire-de-ses-dechets-de-frigolite>